

## Mot de bienvenue

Mot de bienvenue d'Olivier Ringuet  
Tour de table des membres

## Système de gestion des prêts et bourses des autres provinces du Canada

Certains Cégeps doivent gérer les prêts et bourses des autres provinces du Canada. Evelina a participé à une conférence CASFAA les 16 et 17 octobre sur le système de gestion des prêts et bourses des autres provinces. Evelina a fait pression lors de CASFAA pour avoir un représentant du CNSPE lors de l'AG exceptionnelle de l'AQRAFE. Gouvernements provinciaux et fédéral ne communiquent pas ensemble. Nouveau site Internet pour le programme canadien.

NSLSC : comme une institution financière. Ce sont là que les étudiants vont avoir tous les renseignements. C'est très important que les étudiants aient un compte dans ce système.

Nouveau programme : Programme des ambassadeurs mis en place par le NSLSC.

Evelina va nous faire parvenir

- le manuel des politiques et programmes développé par CNSPE
- *Out of province student aid summary* document développé par CASFAA
- Le sommaire des accès aux systèmes informatiques de chaque province
- Le compte rendu de la réunion de CASFAA des 16 et 17 octobre

Problèmes à soulever surtout pour le Nouveau Brunswick et l'Ontario

Les charges de cours (60 %)

Les calendriers

Confirmation en ligne – pourquoi il est impossible de confirmer certains étudiants

**Fernande Dumas** pourrait venir faire une formation pour RAFEO. Voir une personne du Nouveau Brunswick (Shiley). Marc Guindon pourrait venir présenter le programme RAP (équivalent du programme de remboursement différé).

Tous les systèmes ne sont pas intégrés

Quand les provinces et le fédéral ne sont pas intégrés, il faut faire deux confirmations de renseignement. Si c'est intégré, une seule confirmation suffit.

Certains universités sont encore en fonctionnement papier (Polytechnique, HEC Montréal) et d'autres non (McGill, UQAM, ULaval). Les Cégeps fonctionnent encore principalement papier. A termes, il est possible que la gestion soit uniquement électronique.

Présentation de Canlearn / Cibléétudes : tous les étudiants doivent s'inscrire dans les services en ligne du CSNPE. Le simulateur / estimateur permet aux étudiants d'avoir une idée fiable de l'aide financière à recevoir.

Viasafe

Les programmes des langues ne sont plus reconnus à l'AFE, à moins qu'ils comprennent une composante culturelle (pas de pourcentage de la composante culturelle requis). UQAM a fait modifier ses programmes pour qu'ils soient à nouveau reconnus. McGill est en cours d'adaptation. Université Laval vient d'être informée récemment de la nouvelle.

Les comités COPAR (Université) et COPARCO (Collégial) ont eu lieu. Les comptes rendus sont en cours de relecture et validation. Ils vont être diffusés aux membres.

Francis soulève le problème de la rétroaction à 3 ans pour les demandes de révision. A partir de quelle date la période de trois ans est décomptée ? A partir de la date du calcul et non de la date de demande.

Problème des logements bi générations (2 logements attachés à la même adresse) avec les parents et les étudiants qui vivent dans les deux logements. Les étudiants ne figurent pas sur le compte de taxe donc sont considérés vivre chez les parents. Réalité non considérée à l'AFE.

Olivier Ringuet: 514 554 6526

## Présentation du portail « eBourses » de l'Ecole de Technologie Supérieure

Par Olivier Ringuet

Modèle de gestion des bourses propre à l'ETS

Risques d'erreur, lenteur administratives, plusieurs intervenants impliqués, augmentation du nombre de bourses.

### **Objectifs :**

Gestion décentralisée et simplifiée

Augmentation du nombre et qualité des candidatures

Délais de traitement raccourcis

Gestion de l'expérience client (étudiant, et intervenants internes)

Fiabilité

### **Projet :**

Equipe pluridisciplinaire (fondation, directions, stagiaires, etc.)

Cahier des charges étoffé

2 ans de rencontre aux deux semaines

3 phases de développement complétées

### **Vision :**

Un profil étudiant mais plusieurs candidatures

Une évaluation automatique de certains critères de sélection

Une application polyvalente

### Phase 1 :

#### **Profil administrateur**

- Création de concours
- Création d'offres de bourses

- Ajout de candidatures manuellement
- Sélection des Lauréats

**Profil étudiant :**

- Création d'un profil simplifié
- Dépôts de candidature
- Dépôts de documents
- Affichage des résultats

Critère d'admissibilité : passer la porte de l'entrevue

Critère de sélection : être retenue lors de l'entrevue

2 visions : celle du SAE et de la Fondation en 2007. Le consensus entre les deux a abouti à un projet. Le projet en lui-même a débuté informatiquement en 2010. 6 stagiaires ont collaboré au projet.

Phases 2 et 3 :

Profil étudiant associé à l'*ePortfolio* : service des stages a créé un CV numérique en ligne appelé *ePortfolio*. *ePortfolio* est obligatoire pour tous les étudiants du BAA. A la maîtrise c'est optionnel mais si une bourse requiert un *ePortfolio*, l'étudiant doit s'en créer un.

Création du Profil évaluateur : celui qui évalue les candidatures (pas obligé d'être à l'interne)

Création du Profil donateur : celui qui construit une offre de bourses depuis l'externe – critères assez larges, qui ne sont pas assez spécifiques.

Options d'administration étendues

eBourses : guichet interactif qui a gagné un prix « Octas 2013 »

**VUE DEPUIS UN ADMINISTRATEUR**

**Gestion des concours :**

Créer des concours avec date de début et date de fin. Dans chaque concours, il y a plusieurs offres de bourses bien spécifiques. Dans un même concours un étudiant a le droit qu'à une seule offre de bourses.

Un round d'évaluateur dans un concours pour chaque offre de bourse : dès qu'une bourse est attribuée à un étudiant, la candidature de l'étudiant disparaît et n'a pas à être analysée pour une deuxième bourse par un évaluateur.

**Gestion des offres de bourses :**

Critère d'admissibilité

Critère de sélection affiché pour l'étudiant qualitativement

Critère d'évaluation est le critère de sélection quantifié

Des consignes sont données à l'étudiant.

Des consignes sont à renseigner pour l'évaluateur. Ces consignes vont lui servir pour

**Suivi des candidatures :**

Permet de voir les candidats, les lauréats

### **Postuler pour un étudiant**

Pour toutes les exceptions : les candidats qui ne sont pas admissibles pour des raisons non valables. Ex : étudiant réputé temps plein ; étudiant à l'international

### **Gestion des lauréats**

Evaluation des candidatures  
Récapitulation des évaluations  
Déclaration des gagnants  
Récapitulation et publication des gagnants

### **Données de références**

Gestion des documents justificatifs

### **Simulation et statistiques**

Simulation, comparaison entre/dans concours de bourses et pour une offre de bourses

L'étudiant doit signaler son intention de postuler sur une offre de bourses bien précise au sein d'un concours.

Jumelage automatisé : pour stimuler une offre de bourses, publipostage fait auprès des étudiants.

eBourses est un outils pour poser sa candidature. Ce n'est pas un outils promotionnel qui référence toutes les bourses. Un bulletin d'informations mensuel « infobourses » est envoyé à tous les étudiants.

6 unités administratives à l'ETS gèrent les programmes de bourses. Un défi à relever à l'interne pour communiquer l'offre de bourses globale à l'Ecole.

### **VUE DEPUIS UN ETUDIANT**

1. Bourses offertes présentement. L'offre de bourses est filtrée par rapport aux critères d'admissibilité.
2. Mes demandes en cours
3. Mes résultats
4. Jumelage « eBourses » – Candidature à évaluer : la liste des bourses auxquelles l'étudiant est admissible automatiquement : les étudiants sont jumelés automatiquement aux offres de bourses de telle ou telle entreprise (sur demande des entreprises).
5. Mon dossier de candidature
6. Prix d'excellence aux clubs scientifiques et regroupements étudiants
7. Contactez-nous

**Vendredi 22 novembre 2013**

Mot de bienvenue de Juliette et d'Olivier pour présenter la journée et le fonctionnement de la journée.

## **Assemblée générale extraordinaire**

### **Ouverture de l'AG extraordinaire**

### **Vérification du quorum**

En date du 22 novembre 2013 :

29 établissements inscrits à l'AQRAFE (14 cégeps et 15 universités).  
15 établissements présents à l'AG exceptionnelle

Le quorum de l'assemblée générale est validé.

### **Ordre du jour**

Olivier propose l'adoption de l'ordre du jour  
Bronwyn seconde l'adoption de l'ordre du jour

### **Présentation de la nouvelle constitution**

Association en changement et en évolution. Ajout des membres des Cégeps.  
Un lien qui nous unit : l'aide financière aux études. Mais pas que : bourses, littéracie financière.

Articles I, II, III :

Juliette lit l'article I :

Un membre fait la remarque que la dénomination étudiante n'est pas mentionnée.  
« Etudes » pourrait être utilisé. Mais cela se rapproche trop de AFE. Etudiant est aussi utilisé dans les « Services aux étudiants ».

CASFAA : Canadian Association Student Financial ...

*Bronwyn propose que le nom AQRAFE reste tel quel.*

Juliette propose que le nom AQRAF aux étudiants et étudiantes. Juliette demande le vote.

Personne ne se prononce.

Le nom de l'association reste tel quel.

L'article I est voté.

Juliette lit l'article II :

Un membre fait la remarque que le nom responsable du point 2 n'est pas approprié. Olivier précise que tout le monde est responsable aux yeux de l'AFE. Francis soulève que le mot membres pourrait être utilisé.

Suzanne pense qu'il peut y avoir une confusion avec les appellations des titres donnés par l'AFE. Un membre suggère de ne pas utiliser le mot de responsable du tout « entre les bureaux d'aide financière des EE sur différents sujets inhérents à leurs fonctions ».

Evelina propose « entre les membre de l'association »  
Gilles Godin seconde avec un varia « entre les membres de l'AQRAFE ».  
Favoriser le réseautage, les échanges et la communication entre les membres de l'AQRAFE sur différents sujets inhérents à leurs fonctions.

A la lecture du point 3, Thérèse trouve les termes « besoins » et « bien-être » trop globaux. Le bien-être est subjectif : c'est relatif d'un étudiant à un autre.  
Annie Proulx ajouterait une notion de persévérance, de

Paul Payette est d'accord avec Thérèse  
Analyser et évaluer les programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants ainsi que les politiques et procédures. Prendre position et proposer des modifications à ces programmes, afin de favoriser l'accès aux études, la rétention des étudiants, de persévérance et de diplomation.

Suzanne changerait le mot « étudiants » par « études ». Bronwyn va dans ce sens aussi. Gilles Godin n'est pas d'accord car ça vise trop les programmes québécois. Il est proposé d'enlever le mot « aux étudiants ».

Dolores ne veut pas créer de confusion pour ne pas être associé à l'AFE.  
Francis propose d'enlever le terme « gouvernementaux ».

Olivier suggère les modifications suivantes :  
Analyser et évaluer les programmes d'aide financière aux études ainsi que les politiques et procédures. Prendre position et proposer des modifications à ces programmes, afin de favoriser l'accès aux études, la rétention et la diplomation des étudiants.

Suzanne Méthé ajouterait aussi la notion de « services ». Olivier Ringuet va dans ce sens car l'AQRAFE ne parle pas que de « programmes ». Thérèse Côté fait remarquer que ce serait trop large. Ce qui la préoccupe ce sont les champs de compétence. La dominante du champ de compétence est AFE.

Gilles Godin fait remarquer qu'à l'origine, l'AQRAFE était vraiment centrée aux programmes de l'aide financière aux études. L'AQRAFE a été élaborée avec les fondements de Contact, de son développement, de sa mise en place, de son évolution. Le volet fondamental est l'aide financière. Gilles trouve le point 3.

Annie dit que les services sont inhérents des autres points.  
Suzanne Méthé dit que dans sa table de concertation, il n'y a pas que les programmes qui sont discutés. Elle veut que des dossiers comme l'endettement, les fonds de dépannages soient discutés et échangés. Dans les Cégeps, les membres

Juliette précise que la Constitution reflète les grands fondements de l'Association, un encadrement. Ce qui est discuté lors de nos rencontres est plus large. Trop préciser les articles de la constitution serait trop restrictif.

Olivier fait valoir le point d'Annie : le point 2 parle déjà de sujets inhérents à leurs fonctions, terme qui se veut inclusif et qui englobe les services.  
Olivier élargirait nos mandats cependant.

Gilles est d'accord avec une discussion sur nos services (et c'est ce qui se fait déjà) mais veut que ce volet 2 reflète bien l'essence de l'association (le comité copar et le comité conjoint ne parlent que de l'Aide financière aux études).

Gilles propose :

Analyser et évaluer les programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants ainsi que les politiques et procédures. Prendre position et proposer des modifications à ces programmes, afin de favoriser l'accès aux études et la rétention des étudiants.

Paul Payette demande le vote.

Tout le monde vote pour.

Adoptée.

Suzanne propose un sous amendement :

Analyser et évaluer les programmes gouvernementaux et autres sources d'aide financière aux études ainsi que les politiques et procédures. Prendre position et proposer des modifications à ces programmes, afin de favoriser l'accès aux études et la rétention des étudiants.

Paul Payette demande le vote.

Vote pour : 2

Vote contre : le reste

Abstention : 0

Proposition annulée

Dolores Otero fait valoir que nous avons l'obligation de faire le mandat d'analyse et d'évaluation des programmes gouvernementaux. Nous avons des représentants des établissements au Ministère. Dolores pense qu'il faut en faire un point unique. Dolores ajouterait un autre point qui parlerait les autres sources d'aide financières aux études.

Francis Brousseau fait valoir que nous avons un rôle.

Les autres services : aucune décision ne sera prise au sein de l'AQRAFE, chaque bureau fait ce qu'il veut.

Point 4.

Dolores modifierait ce point et le bonifierait.

Annie trouve le point assez large et voit mal comment il pourrait être bonifié.

Thérèse trouve que c'est une instance où on pourrait échanger nos bonnes pratiques. Le point 4 se rapproche du point 2. Plus on a de détails, plus on se restreint.

Paul Payette aime la formulation du point 4 tel qu'il est. Francis trouve que quand on rajoute du texte, on se limite en le précisant.

Evelina précise qu'il s'agit d'une constitution et pas un plan d'action.

Suzanne changerait le terme « étudiants » par « études ». Yan Martel mentionne qu'en parlant d'étudiant, on voit l'étudiant dans sa globalité.

Adopté tel quel.

Point 5.

Juliette demande s'il y a des discussions et des commentaires. Personne ne se prononce.  
Adopté.

Article III  
Juliette lit l'article III

Point A  
Suzanne Méthé remplacerait « les professionnels » par « le personnel » : Le personnel des bureaux d'aide financière des universités et des collèges publics québécois et leur supérieur immédiat sont admissibles à devenir membre de l'association.

Thérèse garderait le terme de professionnels mais ferait la varia : en l'absence de professionnels, on ajouterait un personnel.

Paul Payette n'est pas d'accord : il parlerait de gestionnaire, responsable et d'employés de bureaux.

Olivier fait valoir que l'association veut éviter que tout le personnel des bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement.

Olivier irait plus dans le sens de « personnel désigné par le bureau d'aide financière ». Annie Proulx va dans ce sens.

Evelina aime aussi

Evelina propose :  
Le personnel désigné par les bureaux d'aide financière des universités et des collèges publics québécois est admissible à devenir membres de l'Association.

Thérèse ne veut pas que les discussions deviennent trop pointues avec des réalités de terrain.  
Chantal dit que les structures universitaires et des collèges publics québécois ne sont pas les mêmes. Chantal laisserait la proposition telle quelle mais ajouterait une note pour inclure les collèges publics québécois.

Gilles seconde.  
Juliette demande le vote.

Pour :  
Contre : 2  
Abstention : 0

Adopté

Point B :  
Ouvrir à la Cité collégiale.  
Thérèse demande si la Cité collégiale est public. Juliette affirme que l'établissement est public.  
Paul Payette trouve étrange qu'on mentionne un établissement en particulier qui ne sait même pas que l'AQRAFE existe.  
Collège public qui a un accès à « Contact » incluerait aussi le collège de Moncton. Il faudrait ajouter une notion de limitrophe.

Olivier dirait que « les établissements intéressés à joindre l'association hors Province » peuvent joindre l'association sur acceptation de l'association.

Juliette demande si l'article B a toujours lieu d'être. Dolores demande si le volet francophone est important.

Francis ne veut pas être trop exhaustif et laisserait le point tel quel pour éviter d'allourdir la constitution.

Juliette demande s'il y a une proposition de vote. Personne ne se manifeste.  
Consensus pour que le point B reste tel quel.

#### **Article IV :**

Juliette lit l'article IV.

Olivier apporte des précisions sur le point E. Une collaboration en collégialité sera nécessaire si jamais il y a un déséquilibre dans la représentation votante des deux membres votantes.

Evelina fait mention que des formules ont été pensées pour que la représentativité votante soit équitable entre les deux ordres d'enseignement mais que cela devenait trop compliqué.

Juliette demande s'il y a une proposition de vote. Personne ne se manifeste.  
Article IV adopté tel quel.

#### **Article V :**

Juliette lit les postes d'officiers de l'association. Les membres sont invités à lire les modalités de fonctionnement.

Suzanne pose des questions sur le fonctionnement des rencontres de l'exécutif. Juliette lui répond.

Article V adopté tel quel.

#### **Articles VI et VII :**

Juliette lit les articles VI et VII

Question commentaire.

Olivier Ringuet s'interroge sur le point du président 1C « agit en tant que porte-parole officiel de l'Association ou délègue tout membre à cet effet ». Inquiétude sur le fait que le président ne se prononce pas de sa propre opinion. La définition même du porte-parole est de représenter l'avis de ses membres.

Francis fait valoir le point que lors de la grève étudiante, l'AFE n'a pas donné son avis, et que l'AQRAFE ne s'est pas prononcée sur les sujets de la hausse des droits de scolarité.

Dolores fait valoir le point que l'AQICESH est beaucoup plus présente et consultée que l'AQRAFE. Thérèse nuance en disant que l'AQICESH est une entité assez fermée.

Personne ne demande le vote.

Articles VI et VII adoptés tels quels.

**Article VIII :**

Juliette lit l'article.

Personne ne demande le vote

Adopté

**Article IX :**

Juliette lit l'article.

Olivier Ringuet demande si un quorum plus élevé devrait être nécessaire pour changer les statuts de l'Association.

Paul Payette préciserait que les statuts de l'Association pourraient être modifiés qu'en assemblée générale exceptionnelle.

Proposition d'amendement des membres

Lors d'une assemblée générale spéciale, les statuts de la constitution peuvent être modifiés et adoptés sur approbation des deux tiers des membres votants présents.

Adopté à l'unanimité.

**Elections**

Suzanne Méthé a posé sa candidature au poste de VP aux affaires collégiales.

Personne d'autre ne se manifeste.

Election sur acclamation.

Evelina Balut a posé sa candidature au poste de VP aux finances.

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection sur acclamation.

Juliette Perri a posé sa candidature au poste de Présidente

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection sur acclamation.

Chantal Noël a posé sa candidature au poste de VP aux affaires universitaires

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection sur acclamation.

Pierre Eclache a posé sa candidature au poste de VP aux affaires internes et aux communications

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection sur acclamation.

Yan Martel a posé sa candidature au poste de VP aux affaires externes

Personne d'autre ne se manifeste.

Élection sur acclamation.

Olivier Ringuet est président sortant. Il agit en tant que conseiller et ne vote pas.

Dans le cas où il y a un vote à 50-50, c'est la présidente qui a le choix final.

## **Varia**

Olivier Ringuet de l'ETS se retire du COPAR.

Lise Blanchet de l'UQAR se retire du COPAR.

Désignation des membres pour COPAR :

Sébastien Dubé va représenter UQAR – Campus de Lévis au COPAR

Juliette va informer l'AFE de ces changements.

## **Levé de l'assemblée**